

Cote du document:	EB 2009/97/INF.1
Date:	28 juillet 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des Administrateurs

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session
Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: **Information**

Lieu de la réunion

1. La quatre-vingt-dix-septième session du Conseil d'administration se tiendra les lundi 14 et mardi 15 septembre 2009 au siège du Fonds, Via Paolo di Dono 44, à Rome (téléphone: +39 06 54591). Des séminaires informels se dérouleront avant la session du Conseil, les 10 et 11 septembre.

Parking

2. Les délégués sont priés de noter qu'ils peuvent se faire déposer sur le parking interne situé devant l'entrée principale du siège. Les 10 et 11 septembre ainsi que les 14 et 15 septembre, une partie du parking situé à l'arrière du bâtiment sera réservée aux délégués. Un agent de sécurité sera à leur disposition.

Inscription

3. L'inscription débutera à 8 h 30 le 14 septembre 2009. Dès leur arrivée, les Administrateurs sont priés de s'inscrire au comptoir d'inscription (situé dans la zone de conférence) où il leur sera remis un badge.

Mesures de sécurité

4. Des mesures de sécurité strictes seront appliquées. Pour pouvoir accéder à la salle du Conseil d'administration, les délégués devront présenter leur badge, qu'ils sont invités à porter en permanence.

Salle et horaire des séances

5. Les séances du Conseil d'administration auront lieu dans la salle du Conseil d'administration (salle Ovale S-120, zone de conférence), de 9 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Les représentants des États membres désignés par leurs Administrateurs respectifs pourront suivre les délibérations par liaison télévisuelle depuis la salle de conférence Italie.

Liste des délégations

6. Une liste provisoire des délégations, établie sur la base des réponses reçues au 14 septembre à midi, sera à la disposition des délégués au comptoir d'inscription. La liste définitive figurera dans le procès-verbal de la session.
7. Les Administrateurs sont priés de bien vouloir signaler au comptoir d'inscription toute modification éventuelle qu'ils souhaitent faire apporter à la liste.

Calendrier de travail

8. Le calendrier de travail sera distribué le premier jour de la session.

Distribution des documents

9. Les documents seront publiés sur le site web du FIDA à l'adresse www.ifad.org/gbdocs/eb/index.htm dès qu'ils seront disponibles. Par souci d'économie et de préservation de l'environnement, leur tirage est limité. Les Administrateurs sont donc priés d'apporter leur propre exemplaire en séance. Ils pourront néanmoins, au besoin, retirer les documents après leur inscription. Le comptoir de distribution des documents est situé dans la zone de conférence, près du comptoir d'inscription.

Bureau de poste

10. Il n'y a pas de bureau de poste dans les locaux du FIDA. En cas de besoin, les délégués sont priés de s'adresser au comptoir de distribution des documents.

Réception du courrier

11. Le courrier personnel des délégués leur sera distribué par le planton de la salle de conférence ou l'assistant aux inscriptions. Le courrier devra porter clairement l'indication suivante «Administrateur» et être adressé au Fonds international de développement agricole, Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome (Italie). Les délégués

peuvent aussi être contactés par télécopie au +39 06 504 3463 ou par courriel à l'adresse ifad@ifad.org.

Accès Internet

12. Un service de réseau sans fil (Wi-Fi) sera disponible dans la salle du Conseil d'administration et à l'extérieur de cette salle. Les délégués peuvent en outre utiliser les ordinateurs mis à leur disposition dans le cybercafé situé près du bar de la zone de conférence.

Téléphone

13. Les Administrateurs peuvent recevoir des appels téléphoniques dans la zone de conférence aux numéros suivants: +39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription); 2112 (comptoir des paiements); ou 2193 (comptoir d'information/vestiaire).
14. Les délégués sont priés de désactiver la sonnerie de leur téléphone portable avant d'entrer dans la salle du Conseil d'administration.

Services bancaires

15. Une agence de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée, à côté de la réception. Cette banque est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 heures.

Paievements

16. Dès leur arrivée, les Administrateurs sont priés de bien vouloir remettre au comptoir des paiements (situé dans la zone de conférence) une copie de leurs billets d'avion avec les cartes d'embarquement et/ou les talons de billets ainsi que le reçu ou la facture de l'agence de voyages pour qu'il soit procédé au remboursement dans les meilleurs délais. Conformément au Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, les Administrateurs ont droit au «remboursement de leurs dépenses effectives au titre du voyage aller et retour, par l'itinéraire le plus direct, pour assister à la réunion. Dans le cas d'un voyage par avion, le remboursement est effectué sur la base du tarif économique». Ils pourront obtenir le remboursement du billet et le versement de l'indemnité journalière de subsistance à la banque, le mardi 15 septembre à partir de 12 h 30.

Arrangements concernant les voyages

17. Pour tout arrangement concernant les voyages, s'adresser à l'agence de voyages du FIDA – Carlson Wagonlit Travel – située au rez-de-chaussée dans le bureau B-011. L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Service médical

18. L'infirmière du FIDA sera présente dans les locaux pendant la session. En outre, des dispositions ont été prises avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour d'autres services médicaux en cas de besoin. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

Taxis

19. S'ils souhaitent appeler un taxi, les délégués peuvent s'adresser au comptoir de distribution des documents. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Snack-bar

20. Un snack-bar est situé dans le salon des délégués, près de la salle du Conseil d'administration. Du café, des boissons non alcoolisées, des sandwiches et des pâtisseries y seront servis à des tarifs préférentiels.

Déjeuner

21. En 2009, le Ramadan tombe approximativement entre le 21 août et le 19 septembre. Par respect pour les personnes qui font le jeûne, les délégués seront conviés par le Président, chaque jour de la session, à une simple collation organisée

à partir de 13 h 30 dans la salle à manger officielle située dans la zone de conférence.

Réception

22. Le lundi 14 septembre à 19 h 30, après la rupture du jeûne, le Président donnera une réception sobre dans la zone de conférence à laquelle tous les délégués sont conviés.